CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23442** **VALABLE JUSQU'AU** **07/11/2026**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1984

Raison sociale : DAUVILLIER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/11/2003

Capital : 40 000

2 RUE DU PETIT REAU
28300 LEVES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1984B00195

Siret : 331 087 940 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6100199

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 848944V1244000 / 001 524504/40

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 848944V1244000 / 001 524504/40

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 37 21 50 51 **Fax :** 02 37 21 99 77

Portable :

Responsabilité légale :
DAUVILLIER VINCENT PRÉSIDENT / LOLIVRET VERONIQUE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet :

E-mail : adm@egb-dauvillier.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 024 186 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie	11	09/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 14:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.